

### **Annexe 3: Schémas comptables relatifs à la constatation des apports et des micro-crédits par les associations autorisées à accorder des micro-crédits**

#### **I- Apports affectés**

##### **1 - Apports investis en immobilisations non amortissables ( un terrain par exemple)**

- **apports sous forme d'immobilisation**

Au débit : 2 x Compte de l'immobilisation concernée  
Au crédit : 102 actifs nets investis en immobilisations

- **apports en numéraires affectés à une immobilisation non amortissable**

###### **à la date de réception des apports en numéraires**

Au débit : 5x Compte de trésorerie  
Au crédit : 102 actifs nets investis en immobilisations

###### **à la date d'acquisition de l'immobilisation**

Au débit : 2 x Compte de l'immobilisation concernée  
Au crédit: 5x Compte de trésorerie

Les mêmes schémas comptables sont applicables pour la constatation d'un apport grevé d'une affectation d'origine externe au remboursement d'une dette contractée pour financer l'achat d'une immobilisation qui ne sera pas amortie.

##### **2- Apports investis en immobilisations amortissables**

###### **2.1- Apports sous forme d'immobilisations**

- **A la date d'acquisition de l'immobilisation**

Au débit : 2 x Compte de l'immobilisation concernée  
Au crédit : 191x Apports reportés pour acquisition d'immobilisations

- **A la clôture de l'exercice**

Au débit : 68 x Dotations aux amortissements  
Au crédit : 28 x Amortissement d'immobilisations

Au débit : 191x Apports reportés pour acquisition d'immobilisations  
Au crédit : 7335 Quotes parts des apports imputés au résultat de l'exercice.

###### **2.2- Apports en numéraire affectés à l'acquisition d'une immobilisation**

- **A la date de réception de l'apport en numéraire affecté à l'acquisition d'une immobilisation**

Au débit : 5 x Trésorerie  
Au crédit : 191x Apports reportés pour acquisition d'immobilisations

- **A la date d'acquisition de l'immobilisation**

Au débit 2 x : Compte de l'immobilisation concernée  
Au crédit : 5 x Trésorerie

- **A la clôture de l'exercice**

Au débit : 68 x Dotations aux amortissements  
Au crédit : 28 x Amortissement d'immobilisation

Au débit : 191x Apports reportés pour acquisition d'immobilisations  
Au crédit : 7335 Quotes parts des apports imputés au résultat de l'exercice.

### **3 - Apports affectés aux micro-crédits**

#### **3.1 – Apports affectés aux micro-crédits sans droit de reprise (apportés définitivement à l'association)**

- **A la date de réception des fonds pour micro-crédits par l'association**

Au débit : 5 x Trésorerie  
Au crédit : 103 actifs nets affectés aux micro-crédits

#### **3.2- Apports affectés aux micro-crédits avec droit de reprise (repris par l'apporteur selon des conditions fixées )**

- **A la date de réception des fonds pour micro-crédits par l'association**

Au débit : 5 x Trésorerie  
Au crédit : 141 Fonds pour micro-crédits avec droit de reprise

- **A la date de remboursement du montant des fonds pour micro-crédits à l'apporteur**

Au débit : 141 Fonds pour micro-crédits avec droit de reprise  
Au débit : 634 Pertes sur micro-crédits (pour la partie supportée par l'association )  
Au crédit : 5x Trésorerie  
Au crédit : 263 ou 511 Micro-crédits (pour la partie des fonds définitivement perdue et supportée par l'apporteur)

### **4 - Apports affectés aux charges d'exercices futurs**

- **A la date de réception de l'apport affecté**

Au débit : 5 x Trésorerie, ou  
3 x Stock  
Au crédit : 192 Apports reportés aux charges d'exercices futurs

- **Au fur et à mesure de la constatation des charges**

Au débit : 6 x charge  
Au crédit : 5 x Trésorerie  
et  
Au débit : 192 Apports reportés aux charges d'exercices futurs  
Au crédit : 7335 Quotes parts des apports imputés au résultat de l'exercice

Le même traitement est effectué pour les apports grevés d'une affectation d'origine externe au remboursement d'une dette contractée pour financer les charges de plusieurs exercices futurs.

## **5 - Apports affectés aux charges de l'exercice**

- **A la date de réception de l'apport affecté**

Au débit : 5 x Trésorerie

Au crédit : 193X Apports reportés aux charges de l'exercice

- **Lors de la constatation des charges**

Au débit : 6 x charges

Au crédit : 5 x Trésorerie

Au débit : 193 Apports reportés aux charges de l'exercice

Au crédit : 7335 Quotes parts des apports imputés au résultat de l'exercice

## **II- Apports non affectés**

A la date de réception de l'apport non affecté :

Au débit : 5 x Trésorerie ou  
3 x Stock

Au crédit : produit selon la nature de l'apport (cotisations, dons, subventions...)

## **III- Apports affectés sous forme de dotations**

A la date de réception de l'apport sous forme de dotations :

Au débit : Compte d'actif concerné (par nature: trésorerie, placement, immobilisation.....)

Au crédit : 104 actifs nets affectés sous forme de dotations

## **IV- Apports à recevoir**

Les apports à recevoir sont constatés à leur juste valeur lorsque :

- Leur juste valeur peut être estimée d'une façon fiable; et
- La réception des apports est raisonnablement assurée

### **1- Apports à recevoir affectés**

#### **1.1 – Apports à recevoir à investir en immobilisations non amortissables ( un terrain par exemple)**

- **Lorsque les deux conditions sont vérifiées**

Au débit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

Au crédit : 102 actifs nets investis en immobilisations

- **Lorsque les apports sont effectivement reçus**

Au débit : 5x Compte de trésorerie ou  
2x compte d'immobilisation concernée

Au crédit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

## **1.2- Apports à recevoir à investir en immobilisations amortissables**

### **1.2.1. Apports à recevoir sous forme d'immobilisations**

- **Lorsque les deux conditions sont vérifiées**

Au débit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir  
Au crédit : 191x Apports reportés pour acquisition d'immobilisations

- **Lorsque les apports sont effectivement recus**

Au débit : 2 x Compte de l'immobilisation concernée  
Au crédit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

### **1.2.2. Apports à recevoir en numéraire affectés à l'acquisition d'une immobilisation**

- **Lorsque les deux conditions sont vérifiées**

Au débit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir  
Au crédit : 191x Apports reportés pour acquisition d'immobilisations

- **A la date de réception de l'apport en numéraire affecté à l'acquisition d'une immobilisation**

Au débit : 5 x Trésorerie  
Au crédit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

## **1.3 - Apports à recevoir affectés aux micro-crédits**

### **1.3.1 – Apports à recevoir sans droit de reprise affectés aux micro-crédits (à apporter définitivement à l'association)**

- **Lorsque les deux conditions sont vérifiées**

Au débit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir  
Au crédit : 103 actifs nets affectés aux micro-crédits

- **A la date de réception des fonds pour micro-crédits par l'association**

Au débit : 5 x Trésorerie  
Au crédit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

### **1.3.2- Apports à recevoir avec droit de reprise affectés aux micro-crédits (repris par l'apporteur selon des conditions fixées )**

- **Lorsque les deux conditions sont vérifiées**

Au débit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir  
Au crédit : 141 Fonds pour micro-crédits avec droit de reprise

- **A la date de réception des fonds pour micro-crédits par l'association**

Au débit : 5 x Trésorerie  
Au crédit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

## **1.4 – Apports à recevoir affectés aux charges d'exercices futurs**

- **Lorsque les deux conditions sont vérifiées**

Au débit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

Au crédit : 192 Apports reportés aux charges d'exercices futurs

- **A la date de réception de l'apport affecté**

Au débit : 5 x Trésorerie, ou  
3 x Stock

Au crédit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

## **1.5 - Apports affectés aux charges de l'exercice**

- **Lorsque les deux conditions sont vérifiées**

Au débit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

Au crédit : 193 Apports reportés aux charges de l'exercice

- **A la date de réception de l'apport affecté**

Au débit : 5 x Trésorerie

Au crédit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

## **2- Apports à recevoir non affectés**

- **Lorsque les deux conditions sont vérifiées**

Au débit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

Au crédit : produit selon la nature de l'apport (cotisations, dons, subventions...)

- **A la date de réception de l'apport non affecté**

Au débit : 5 x Trésorerie

Au crédit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

## **3- Apports à recevoir affectés sous forme de dotations**

- **Lorsque les deux conditions sont vérifiées**

Au débit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

Au crédit : 104 actifs nets affectés sous forme de dotations

- **A la date de réception de l'apport non affecté**

Au débit : 5 x Trésorerie

Au crédit : 4121 apports à recevoir ou 431 Etat - subventions à recevoir

## **V- MICRO-CREDITS**

### **1- Micro-crédit**

- **A la date de déblocage du micro-crédit**

Au débit : 263 ou 511 Micro-crédits (selon la durée du micro-crédit)

Au crédit : 532 Banque

- **A la date d'arrêté comptable**

- reclassement des échéances à moins d'un an

Au débit : 511 Micro-crédits à moins d'un an

Au crédit : 263 Micro-crédits à plus d'un an

- constatation des intérêts à la date d'arrêté comptable:

Au débit : 518 intérêts courus

Au crédit : 753x Revenus des micro-crédits

- **A la date de remboursement d'une échéance de micro-crédit:**

Au débit : 5x trésorerie

Au crédit : 518 intérêts courus (pour la période comptable précédente clôturée)

Au crédit : 753x Revenus des micro-crédits (pour le reliquat des intérêts courus de la période en cours)

Au crédit : 511 Micro-crédits

## 2- Micro-crédit douteux

- **A la date de déblocage du micro-crédit**

Au débit : 263 ou 511 Micro-crédits (selon la durée du micro-crédit)

Au crédit : 532 Banque

- **A la date d'arrêté comptable**

- reclassement des échéances à moins d'un an

Au débit : 511 Micro-crédits à moins d'un an

Au crédit : 263 Micro-crédits à plus d'un an

- constatation des intérêts à la date d'arrêté comptable lorsque le micro-crédit n'est pas encore douteux:

Au débit : 518 intérêts courus

Au crédit : 753x Revenus des micro-crédits

- **A la date de la tombée d'une échéance impayée de micro-crédit:**

Au débit : 513 Micro-crédits impayés à moins d'un an

Au crédit : 518 Intérêts courus (pour la période comptable précédente clôturée)

Au crédit : 519 intérêts réservés (pour le reliquat des intérêts courus de la période en cours)

Au crédit : 511 Micro-crédits à moins d'un an

- **Constatation des intérêts courus sur les échéances futures du micro-crédit douteux:**

Au débit : 518 intérêts courus

Au crédit : 519 intérêts réservés

- **Paiement d'une échéance impayée de micro-crédit:**

Pour les intérêts réservés

Au débit : 519 intérêts réservés  
Au crédit : 518 intérêts courus  
Au débit : 5x trésorerie  
Au crédit : 753x Revenus des micro-crédits

Pour le principal

Au débit : 5x trésorerie  
Au crédit : 513 Micro-crédits à moins d'un an impayés

• **à la date d'arrêté comptable**

- reclassement des micro-crédits à plus d'un an devenus douteux

débit : 2635 micro-crédits à plus d'un an douteux  
crédit: 2631 ou 2632 ou 2633 micro-crédits à plus d'un

- constatation des provisions sur le principal à concurrence du risque supporté par l'association

Au débit : 68x Dotations aux provisions  
Au crédit : 2973 provisions pour dépréciation des micro-crédits à plus d'un an (principal non encore échu)  
Au crédit : 5911 provisions pour dépréciation des micro-crédits à moins d'un an (principal échu et impayé)

- constatation des provisions sur les intérêts impayés déjà constatés en résultat

Au débit : 68x Dotations aux provisions  
Au crédit : 5918 provisions pour dépréciation des intérêts sur micro-crédits

• **Lorsque le micro-crédit est définitivement perdu:**

Au débit : 634x Pertes sur micro-crédits  
                  : 519 intérêts réservés  
Au crédit : 2635 Micro-crédits à plus d'un an douteux  
                  513 Micro-crédits à mois d'un an impayés  
                  518 intérêts courus sur micro-crédits

et

Au débit : 5918 provisions pour dépréciation des intérêts sur micro-crédits  
                  : 5991 provisions pour dépréciation des micro-crédits à moins d'un an  
                  : 2973 provisions pour dépréciation des micro-crédits à plus d'un an

Au crédit : 786x reprise de provision provisions et récupération de créances passées en pertes sur micro-crédits.

#### 4- Micro-crédit consolidé

• **A la date de consolidation:**

Au débit : 263 ou 511 Micro-crédits (nouveau micro-crédit)  
Au crédit : 2635 Micro-crédits à plus d'un an douteux (ancien micro-crédit)  
                  511 Micro-crédits (ancien micro-crédit)  
                  513 Micro-crédits impayés (ancien micro-crédit)  
                  518 intérêts courus sur micro-crédits(ancien micro-crédit)

• **A la date de remboursement des échéances du micro-crédit consolidé:**

Au débit : 5x trésorerie

Au crédit : 753x Revenus des micro-crédits (pour les nouveaux intérêts)

Au crédit : 511 Micro-crédits

et

Au débit : 519 intérêts réservés

Au crédit: 753x Revenus des micro-crédits (pour les anciens intérêts = échéance \* total intérêts réservés / crédits consolidés)